

RCS : BRIEY Code greffe : 5401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

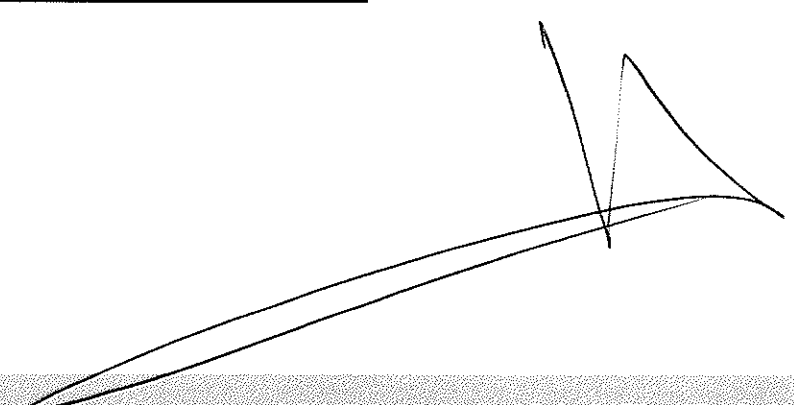
**Le greffier du tribunal de commerce de BRIEY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00051 Numéro SIREN : 422 605 204 Nom ou dénomination : AZ MEDICAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/001741

DOCUMENTS DESTINES AU GREFFE



D O C U M E N T S C O M P T A B L E S

- Exercice clos le 30/04/2022 -



**AZ MEDICAL
3, rue Alfred Labbe
54350 – MONT SAINT MARTIN**

Désignation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 3 Rue Alfred Labbé		54350 MONT ST MARTIN	
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *	
Numéro SIRET * 4 2 2 6 0 5 2 0 4 0 0 0 2 9			
		Exercice N, clos le, 30042022	
		N-1 30042021	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 302
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AO
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	196 870
	Autres immobilisations corporelles	AT	221 937
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	30
	Créances rattachées à des participations	BE	BC
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	14 106	
TOTAL (II)		BJ	435 246
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	405 602
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	126 170
	Autres créances (3)	BZ	161 263
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	47 485
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 667
	TOTAL (III)	CJ	744 187
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1 179 433
		IA	338 671
		840 761	890 111
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP
		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	
		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise		S.A.S. AZ MEDICAL		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :7.622.....)	DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	492 536		
	Report à nouveau	DH		365 349	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	77 143	227 187	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	578 064	600 920
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 377	17 691	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	199 929	158 702	
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 178	110 526	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 214	2 271	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	262 698	289 191	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	840 761	890 111	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	262 698	287 825	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EHI				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 301 709	FB	40 145	FC	1 341 854	2 140 439	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	493 220	FH		FI	493 220	470 836	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 794 929	FK	40 145	FL	1 835 074	2 611 276	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		683	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	37 786	9 879	
	Autres produits (1) (11)					FQ	29	130	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 872 889	2 621 967	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	802 924	1 385 652	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	45 857	(71 351)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					PU	11 137	8 914	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	455 480	483 850	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	31 336	36 017	
	Salaires et traitements *					FY	292 813	313 436	
	Charges sociales (10)					FZ	73 380	80 266	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	48 605	42 062
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	5 910	30 956
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1 017	501	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 768 459	2 310 304	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)									
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GG	104 430	311 663	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	63	46	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	63	46	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 040	4 171	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	3 040	4 171		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 977)	(4 125)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	101 453	307 539		

Désignation de l'entreprise S.A.S. AZ MEDICAL			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	695
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	375 1 372
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	375 2 067
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	305 741
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	698 1 372
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	1 045
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 048 2 113
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(1 673) (46)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	22 637 80 306
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 873 327 2 624 081
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 796 184 2 396 894
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	77 143 227 187
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
			IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
			RD	
	(9)	Dont transferts de charges	A1	17 203 9 879
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 dont cotisations facultatives Madelin A7	obligatoires A9	
			ou nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Produits et charges sur exercices antérieurs		215		
Cession d'actifs immobilisés		698	375	
Amendes et pénalités		90		
Amortissement exceptionnel		1 045		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise S.A.S. AZ MEDICAL													Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
									Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	2 302	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS	194 650	KT		KU	16 304		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	161 016	KW		KX	5 854			
		Matériel de transport *				KY	50 336	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	27 798	LC		LD	1 028			
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	433 800	LO		LP	23 186			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U	30	8V		8W			
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	14 068	1U		1V	38				
TOTAL IV					LQ	14 098	LR		LS	38				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	450 201	ØH		ØJ	23 224				
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
					par virement de poste à poste					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
					par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			IN		CØ		DØ		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			IO		LV		LW	2 302	IX				
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC					
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencts et am des constructions	IS		MG		MH		MI					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	14 085	MK	196 870	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	2 526	MN	164 343	MO				
		Matériel de transport		IV		MP	15 236	MQ	35 100	MR				
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	6 332	MT	22 494	MU				
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III			IY		NG	38 179	NH	418 807	NI				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW			
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	30	ØZ			
Autres titres immobilisés			1I		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières			1J		2E		2F	14 106	2G					
TOTAL IV			1J		NJ		NK	14 136	2H					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1J		ØK	38 179	ØL	435 246	ØM					

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 3 | 0 | 0 | 4 | 2 | 0 | 2 | 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **S.A.S. AZ MEDICAL**Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 302	PF		PG		PH	2 302		
TOTAL I		RK	2 302	RM		RN		RO	2 302		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	141 818	QA	24 401	QB	13 386	QC	152 833		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	110 803	QE	11 520	QF	2 526	QG	119 796		
	Matériel de transport	QH	24 902	QI	10 385	QJ	15 236	QK	20 050		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	22 549	QM	3 344	QN	6 332	QO	19 561		
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	300 072	QV	49 650	QW	37 481	QX	312 241		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	302 374	ØP	49 650	ØQ	37 481	ØR	314 543		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM				NO	
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

D�signation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL		N�ant ☐ *							
Nature des provisions	Montant au d�but de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant � la fin de l'exercice 4					
Provisions r�glement�es	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et p�troliers *	3T	TA	TE	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements d�rogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour pr�ts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions r�glement�es (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties donn�es aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur march�s � terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et p�nalit�s	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour imp�ts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes r�visions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur cong�s � payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour d�pr�ciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en �quivalence - titres de participation - autres immobilisations financ�res (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		�2	�3	�4	�5				
		9U	9V	9W	9X				
		�6	�7	�8	�9				
	Sur stocks et en cours	6N	30 019	6P	20 583	6S	9 436		
	Sur comptes clients	6T	8 782	6U	5 910	6V	14 693		
	Autres provisions pour d�pr�ciation (1) *	6X		6Y		6Z			
	TOTAL III	7B	38 802	TY	5 910	TZ	20 583	UA	24 128
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	38 802	UB	5 910	UC	20 583	UD	24 128
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financ�res - exceptionnelles		UE	5 910	UF	20 583				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en �quivalence : montant de la d�pr�ciation � la cl�ture de l'exercice calcul� selon les r�gles pr�vues � l'article 39-I-5e du C.G.I.				10					

(1)   d tailler sur feuille s par e selon l'ann e de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges   payer ne doivent pas  tre mentionn es sur ce tableau mais  tre ventil es sur l' tat d taill  des charges   payer dont la production est pr vue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont donn es dans la notice n  2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL										Néant ☐		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	14 106	UV		UW	14 106				
	Clients douteux ou litigieux		VA	16 162				16 162				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients		UX	110 008		110 008						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure ment constituée * UQ		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 573		16 573						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC	130 013		130 013						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	14 678		14 678						
	Charges constatées d'avance		VS	3 667		3 667						
	TOTAUX			VT	305 206	VU	274 938	VV	30 268			
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
		(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
			VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 377		1 377						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	199 929		199 929						
Personnel et comptes rattachés			8C	16 547		16 547						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	21 300		21 300						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	11 530		11 530						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	9 801		9 801						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	2 214		2 214						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	262 698	VZ	262 698						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	16 305	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL						Néant ☐		Exercice N, clos le : 30042022	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 77 143	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	683	XE 2 096	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 413		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW 90	
	Amendes et pénalités		WJ	90	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7 22 637		
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7			
Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8		
	- imposées au taux de 0 %						ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						WO			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	Y1	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	Y3	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						TOTAL I		WR 101 967	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
			- imposées au taux de 0 %				WH		
			- imposées au taux de 19 %				WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6		
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						ZY		
	Majoration d'amortissement *						XD		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	PA	XF	
	Zone franche urbaine-TI (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	XC		
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	PB		
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance déduite par le report en arrière de déficit		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)		YE	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies H)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies I)		
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)						XI	101 967	XJ	
{ déficit (II moins I)						ZL		XL	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	101 967	XO 0	

Désignation de l'entreprise S.A.S. AZ MEDICAL		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	19 602
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFP N° 2058-C 2022

Désignation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL										Néant ☐ *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		OC	365 349		AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		OD	227 187			Dividendes		ZD	492 536			
	Prélèvements sur les réserves		OE				Autres répartitions		ZE	100 000			
							Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I		OF	592 536			TOTAL II		ZH	592 536			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)		J7			YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	- Sous-traitance					YT	2 551		690				
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)		J8	187 364		XQ	279 839		282 545				
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	24 287		28 598				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		ES			ST	148 802		172 016				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	455 480		483 850				
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	9 169		9 844				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS			9Z	22 167		26 173				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	31 336		36 017				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	238 891		312 922				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	176 017		234 716				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *					ØB	293 589						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK			%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *		XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA	101 967		Plus-values à 15%		JK					
						Plus-values à 19%		JM	Imputations				
	Groupe : résultat d'ensemble		JD			Plus-values à 15%		JN	Plus-values à 0%				
						Plus-values à 19%		JP	Imputations				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	5 0 4 4 5 2 1 4 0 0 3 5				

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL						Néant ☐ *		
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle		
①		②	③	④	⑤	⑥		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6	Cf état 2059A-Détail...	38 179		37 481	698		
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪	
				19%	15% ou 12,80%	0%		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6	375	(323)	(323)				
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(323)					
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

2059A - Détail des immobilisations cédées

au 30/04/2022

Nature et date d'acquisition des éléments cédés	Valeur d'origine	Valeur réévaluée	Amortiss.	Autres amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant global	Court terme	Long t. 19%	Long t. 15% 12,80%	Long t. 0%	Plus-values 19%
TENS ECO	119		119									
ACHAT TRACTE	2 180		2 180									
CHARIOT ELEVA	3 000		3 000									
ALEGIO-LIT 3 FO	625		625		698		(698)					
LIT ALEGIO NG	2 236		1 538									
LIT EXPRESS NIM	3 675		3 675									
2 PAIRES DE BAR	296		296									
1 PAIRE DE BARR	148		148									
POECE SUR PIED	285		285									
ALTIS+SANGLE LO	620		620									
SCOOTER ELECTR	900		900									
ETAGERES	705		705									
VOLET ROULANT	1 822		1 822									
RENAULT TRAFIC	10 033		10 033			83	83	83				
WOLKSWAGEN C	4 237		4 237			250	250	250				
ACHAT VEHICULE	966		966			42	42	42				
PC HP ELITE 830	1 155		1 155									
TV LED MONITOR	170		170									
ACHAT PC THIO	530		530									
IPAD PRO 128GO	1 040		1 040									
APPLE IMAC	2 723		2 723									
APPLE IPHONE X	714		714									
Totalisation	38 179		37 481		698	375	(323)	(323)				

Désignation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B. PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3			
long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 4		
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ⑤ - ⑥
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3				
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFiP N° 2059-D 2022

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01052021		et clos le : 30042022	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	13	
dont apprentis	YF	2	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 835 074	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	17 203	
TOTAL 1	OX	1 852 277	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	29	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	29	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	870 694	
Variation négative des stocks	OQ	45 857	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	123 508	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	16 575	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	1 017	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 057 651	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	794 655
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	794 655
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 852 277	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	11	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	01/05/2021	GZ 30/04/2022
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/04/2022

N° SIRET 42260520400029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. AZ MEDICAL

ADRESSE (voie) 3 Rue Alfred Labbé

CODE POSTAL 54350

VILLE

MONT ST MARTIN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination FINANCIERE MAIOLO

N° SIREN (si société établie en France) 504445214 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500

Adresse : N° 4 Voie RUE DES GLACIS

Code postal 54400 Commune LONGWY Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/01/2022

N° SIRET 42260520400029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. AZ MEDICAL

ADRESSE (voie) 3 Rue Alfred Labbé

CODE POSTAL 54350 VILLE MONT ST MARTIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Etats financiers au 30/04/2022

ANNEXE COMPTABLE LEGALE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 et suivants, relatif au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **840 761** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 873 327** euros et un total **charges** de **1 796 184** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **77 143** euros.

L'exercice considéré débute le **01/05/2021** et finit le **30/04/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Logiciels : 1 an
- Matériels et outillages : 3 à 5 ans
- Agencement et installation : 3 à 10 ans
- Matériels de transport : 1 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Matériels de bureau et informatiques : 1 à 8 ans
- Mobiliers : 5 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La dette actuarielle estimée, avec un taux d'actualisation de 2%, s'élève à la somme de 18 390.60 €

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Informations générales complémentaires

Notre société fait partie d'un groupe intégré fiscalement.

Faits exceptionnels : COVID-19

La reconnaissance de la situation pandémique par l'OMS le 11 mars 2020 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs. Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur son activité.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/04/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 302					2 302
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 302					2 302
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	194 650		16 304		14 085	196 870
	Instal., agencement, aménagement divers	161 016		5 854		2 526	164 343
	Matériel de transport	50 336				15 236	35 100
	Matériel de bureau, mobilier	27 798		1 028		6 332	22 494
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		433 800		23 186		38 179	418 807
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	30					30
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	14 068		38			14 106
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 098		38			14 136
TOTAL		450 201		23 224		38 179	435 246

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/04/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 302			2 302
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 302			2 302
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	141 818	24 401	13 386	152 833
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	110 803	11 520	2 526	119 796
	Matériel de transport	24 902	10 385	15 236	20 050
	Matériel de bureau, mobilier	22 549	3 344	6 332	19 561
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	300 072	49 650	37 481	312 241
TOTAL		302 374	49 650	37 481	314 543

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/04/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	30 019		20 583	9 436
	Sur comptes clients	8 782	5 910		14 693
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	38 802	5 910	20 583	24 128
TOTAL GENERAL		38 802	5 910	20 583	24 128

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		5 910	20 583	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/04/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	14 106		14 106
	Clients douteux ou litigieux	16 162		16 162
	Autres créances clients	110 008	110 008	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 573	16 573	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	130 013	130 013	
	Débiteurs divers	14 678	14 678	
	Charges constatées d'avances	3 667	3 667	
	TOTAL DES CREANCES	305 206	274 938	30 268
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

30/04/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 377	1 377		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	199 929	199 929		
	Personnel et comptes rattachés	16 547	16 547		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 300	21 300		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 530	11 530		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 801	9 801		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	2 214	2 214		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	262 698	262 698		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		16 305			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/04/2022

Total des Charges à payer		43 987
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		11
<i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNT</i>	<i>11</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 028
<i>FOURNISSEURS-FACTURES.NON.PARVENUES</i>	<i>15 028</i>	
Dettes fiscales et sociales		28 947
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>16 547</i>	
<i>CHGES SOCIALES / C.PAYES</i>	<i>2 866</i>	
<i>ORG.SOCIAUX-CHARGES.A.PAYER</i>	<i>235</i>	
<i>CHARGES.FISCALES.SUR.CP</i>	<i>190</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>6 388</i>	
<i>CONTR.ECO.TERR.(CFE / CVAE)</i>	<i>2 722</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/04/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			3 667
Location		661	
Entretien - maintenance		1 409	
Assurance		719	
Abonnement		419	
Médecine du travail		460	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 667

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/04/2022

Total des Produits à recevoir		4 158
Autres créances clients <i>FACTURES A ETABLIR</i>	490	490
Autres créances <i>PRODUITS.A.RECEVOIR</i>	3 667	3 667

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/04/2022

Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
	96 000
	96 000
	96 000
	96 000

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Prêt CIC 80K€ : caution solidaire Mme SZTUKA Mélanie

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Effectif moyen

		30/04/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		12	
	Ouvriers			
	TOTAL		13	

Capital social

Etat exprimé en euros

30/04/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	100,00	76,2245	7 622,45
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	100,00	76,2245	7 622,45

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 30/04/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/04/2022
Capital social	7 622				7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	762				762
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		492 536			492 536
Report à nouveau	365 349	(365 349)			
Résultat de l'exercice	227 187	(227 187)		77 143	77 143
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	600 920	(100 000)		77 143	578 064

Date de l'assemblée générale 28/10/2021

Dividendes attribués 100 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 100 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 500 920

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 500 920

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (22 857)

AZ MEDICAL
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 7 622,45 Euros

Siège social :
3, rue Alfred Labbe
54350 – MONT SAINT MARTIN

Etablissement secondaire :
10, boucle du Val Marie – ZI du Linkling
57100 – THIONVILLE

R.C.S. : 422 605 204 VAL DE BRIEY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 OCTOBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition de la Présidente de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2022 s'élevant à 77 143,41 Euros de la manière suivante :

<u>Bénéfice de l'exercice</u>	77 143,41 Euros
- au compte « Autres Réserves »	77 143,41 Euros
<u>Total égal au bénéfice</u>	77 143,41 Euros

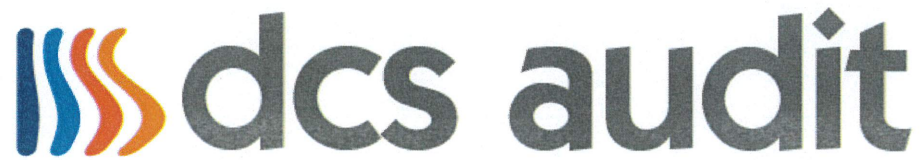
Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<u>Exercice clos le 30 avril 2019 :</u>	80 000 €, soit 160 € par titre dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 80 000 €
<u>Exercice clos le 30 avril 2020 :</u>	Néant
<u>Exercice clos le 30 avril 2021 :</u>	100 000 €, soit 200 € par titre Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 100 000 €

○ ○
○

Certifié conforme
La Présidente





Audit - Commissariat aux comptes

359, Avenue Charles Choné
BP 60119 - 54715 Ludres
Tél. : 03 83 28 23 91
contact@dcs-audit.com

AZ MEDICAL

Société par actions simplifiée au capital de 7 622.45 €
Siège Social : 3 rue Alfred Labbé
54350 MONT SAINT MARTIN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2022



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2022

A l'Associée Unique de la société AZ MEDICAL,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AZ MEDICAL relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2021 à la date d'émission de notre rapport.



III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits Exceptionnels : COVID-19 » de l'annexe des comptes annuels indiquant que les comptes annuels ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie de Coronavirus.

IV. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les stocks dont le montant net figurant au bilan au 30 avril 2022 s'établit à 396 166 euros sont évalués et dépréciés selon les modalités décrites dans l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et principes de valorisation précisés ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les créances clients dont le montant net figurant au bilan au 30 avril 2022 s'établit à 111 477 euros, sont valorisées à leur valeur nominale et dépréciées sur la base de leur valeur d'inventaire, selon les modalités décrites dans la note « Règles et Méthodes Comptables – Créances et dettes » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier la prise en considération du risque de non recouvrement des créances.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,



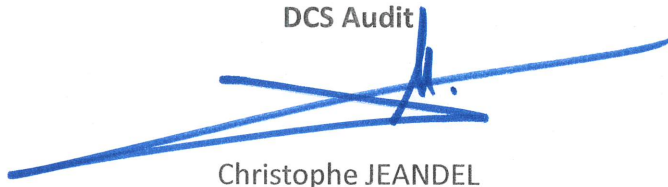
sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Ludres, le 14 octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes
DCS Audit



Christophe JEANDEL

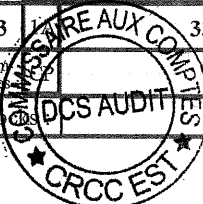


ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 3 Rue Alfred Labbé		54350 MONT ST MARTIN	
Durée de l'exercice précédent * 12			
Numéro SIRET * 4 2 2 6 0 5 2 0 4 0 0 0 2 9		Néant ☐ *	
		Exercice N, clos le, 30042022	
		N-1 30042021	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières *		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3) *		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif * (VI)		CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Créances :	



Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. AZ MEDICAL</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7 622)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	492 536	
	Report à nouveau	DH		365 349
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	77 143	227 187
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)		DL	578 064
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 377	17 691
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	199 929	158 702
	Dettes fiscales et sociales	DY	59 178	110 526
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 214	2 271
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	262 698	289 191
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	840 761	890 111
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	262 698	287 825
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

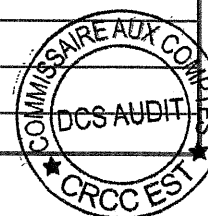
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : S.A.S. AZ MEDICAL						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 301 709	FB	40 145	FC	1 341 854	2 140 439	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	493 220	FH		FI	493 220	470 836	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 794 929	FK	40 145	FL	1 835 074	2 611 276	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		683	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	37 786	9 879	
	Autres produits (1) (11)					FQ	29	130	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 872 889	2 621 967	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	802 924	1 385 652	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	45 857	(71 351)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	11 137	8 914	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	455 480	483 850	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	31 336	36 017	
	Salaires et traitements *					FY	292 813	313 436	
	Charges sociales (10)					FZ	73 380	80 266	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	48 605	42 062
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	5 910	30 956
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	1 017	501	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 768 459	2 310 304	
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	104 430	311 663	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	63	46		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
	Total des produits financiers (V)				GP	63	46		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 040	4 171		
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
Total des charges financières (VI)					GU	3 040	4 171		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(2 977)	(4 125)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	101 453	307 539		



Désignation de l'entreprise S.A.S. AZ MEDICAL			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	695
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	375 1 372
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	375 2 067
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	305 741
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	698 1 372
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	1 045
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 048 2 113
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(1 673) (46)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	22 637 80 306
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 873 327 2 624 081
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 796 184 2 396 894
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	77 143 227 187
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
			IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges	A1	17 203 9 879
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Produits et charges sur exercices antérieurs		215		
Cession d'actifs immobilisés		698	375	
Amendes et pénalités		90		
Amortissement exceptionnel		1 045		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	



Etats financiers au 30/04/2022

ANNEXE COMPTABLE LEGALE



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 et suivants, relatif au Plan Comptable Général.

Le bilan de l'exercice présente un total de **840 761** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 873 327** euros et un total **charges** de **1 796 184** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **77 143** euros.

L'exercice considéré débute le **01/05/2021** et finit le **30/04/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Logiciels : 1 an
- Matériels et outillages : 3 à 5 ans
- Agencement et installation : 3 à 10 ans
- Matériels de transport : 1 à 5 ans

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Matériels de bureau et informatiques : 1 à 8 ans
- Mobiliers : 5 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La dette actuarielle estimée, avec un taux d'actualisation de 2%, s'élève à la somme de 18 390.60 €

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Informations générales complémentaires

Notre société fait partie d'un groupe intégré fiscalement.

Faits exceptionnels : COVID-19

La reconnaissance de la situation pandémique par l'OMS le 11 mars 2020 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs. Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur son activité.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/04/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 302					2 302
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 302					2 302
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	194 650		16 304		14 085	196 870
	Instal., agencement, aménagement divers	161 016		5 854		2 526	164 343
	Matériel de transport	50 336				15 236	35 100
	Matériel de bureau, mobilier	27 798		1 028		6 332	22 494
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	433 800		23 186		38 179	418 807
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	30					30
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	14 068		38			14 106
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	14 098		38			14 136
TOTAL		450 201		23 224		38 179	435 246



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/04/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 302			2 302
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 302			2 302
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	141 818	24 401	13 386	152 833
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	110 803	11 520	2 526	119 796
	Matériel de transport	24 902	10 385	15 236	20 050
	Matériel de bureau, mobilier	22 549	3 344	6 332	19 561
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	300 072	49 650	37 481	312 241
TOTAL		302 374	49 650	37 481	314 543

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/04/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	30 019		20 583	9 436
	Sur comptes clients	8 782	5 910		14 693
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	38 802	5 910	20 583	24 128
TOTAL GENERAL		38 802	5 910	20 583	24 128

Dont dotations et reprises {	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	5 910	20 583
------------------------------	--	-------	--------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/04/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	14 106		14 106
	Clients douteux ou litigieux	16 162		16 162
	Autres créances clients	110 008	110 008	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 573	16 573	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	130 013	130 013	
	Débiteurs divers	14 678	14 678	
	Charges constatées d'avances	3 667	3 667	
TOTAL DES CREANCES		305 206	274 938	30 268
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/04/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 377	1 377		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	199 929	199 929		
	Personnel et comptes rattachés	16 547	16 547		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 300	21 300		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 530	11 530		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 801	9 801		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	2 214	2 214		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		262 698	262 698		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		16 305			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/04/2022

Total des Charges à payer		43 987
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERETS COURUS SUR EMPRUNT</i>	<i>11</i>	11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS-FACTURES.NON.PARVENUES</i>	<i>15 028</i>	15 028
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES A PAYER</i> <i>CHGES SOCIALES / C.PAYES</i> <i>ORG.SOCIAUX-CHARGES.A.PAYER</i> <i>CHARGES.FISCALES.SUR.CP</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i> <i>CONTR.ECO.TERR.(CFE / CVAE)</i>	<i>16 547</i> <i>2 866</i> <i>235</i> <i>190</i> <i>6 388</i> <i>2 722</i>	28 947

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/04/2022
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			3 667
Location		661	
Entretien - maintenance		1 409	
Assurance		719	
Abonnement		419	
Médecine du travail		460	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 667

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/04/2022

Total des Produits à recevoir		4 158
Autres créances clients <i>FACTURES A ETABLIR</i>	490	490
Autres créances <i>PRODUITS.A.RECEVOIR</i>	3 667	3 667

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/04/2022

Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
	96 000
	96 000
	96 000
	96 000

Effets escomptés non échus

Avals, cautions et garanties

Prêt CIC 80K€ : caution solidaire Mme SZTUKA Mélanie

Engagements de crédit-bail

Engagements en pensions, retraite et assimilés

Autres engagements

Total des engagements financiers (1)

(1) Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Effectif moyen

		30/04/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		12	
	Ouvriers			
	TOTAL		13	

Capital social

Etat exprimé en euros

30/04/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	100,00	76,2245	7 622,45
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	100,00	76,2245	7 622,45

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 30/04/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/04/2022
Capital social	7 622				7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	762				762
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		492 536			492 536
Report à nouveau	365 349	(365 349)			
Résultat de l'exercice	227 187	(227 187)		77 143	77 143
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	600 920	(100 000)		77 143	578 064

Date de l'assemblée générale 28/10/2021

Dividendes attribués 100 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 100 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 500 920

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 500 920

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (22 857)

